



Le Saint-Siège

*LETTRÉ DE SA SAINTÉTÉ PIE XII
À JOSEPH FOLLIET À L'OCCASION DU LX ANNIVERSAIRE
DE LA « CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE »**

Nous apprenons avec plaisir que vous vous apprêtez à célébrer solennellement, sous le haut patronage du Cardinal Archevêque de Lyon le soixantième anniversaire de la « Chronique Sociale de France », et Nous saisissons volontiers l'occasion de ces fêtes jubilaires pour adresser d'un cœur paternel à tous les responsables de cette revue catholique Nos félicitations et Nos encouragements.

En 1891, la « grande charte de l'activité sociale chrétienne », que fut l'Encyclique « Rerum Novarum », s'achevait sur un pressant appel : « Que chacun se mette sans délai à la part qui lui incombe, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà si grave ». Or, dès l'année suivante, faisant écho aux paroles pontificales, deux jeunes catholiques lyonnais, Victor Berne et Marius Gonin, lançaient avec confiance une feuille, encore modeste, dont ils fixaient l'orientation en un commun article intitulé : « Vive le Pape! ». Après soixante ans de labeur, souvent difficile et ingrat, la « Chronique Sociale de France » s'honore d'être demeurée fidèle à ses origines: aujourd'hui comme hier, et selon les consignes mêmes de Marius Gonin, cet humble et infatigable artisan du catholicisme social, « elle s'attache à faire connaître et à propager l'enseignement traditionnel et les directives de la Papauté, touchant la personne, la famille, la profession, l'Etat, les relations internationales ».

Qui s'étonnerait au surplus qu'un tel programme d'action ait rassemblé, dès les débuts, une élite de collaborateurs, trop peu nombreux alors, mais dont plusieurs ont grandement servi l'Eglise, tels un Albert de Mun, un Léon Harmel, un Giuseppe Toniolo et, par la suite, un Georges Goyau et un Eugène Duthoit? qui s'étonnerait qu'il ait fait fleurir autour de la revue des initiatives aussi heureuses que l'institution des Semaines Sociales de France ou la création des premiers Secrétariats Sociaux? Il Nous plaît surtout de souligner, en cet anniversaire, l'admirable fécondité de la prompt obéissance de vos fondateurs aux consignes de Notre illustre Prédécesseur.

Héritière de ces traditions, votre revue poursuit aujourd'hui sa tâche, que les circonstances actuelles rendent plus utile que jamais. Contre la séduction de tendances erronées ou téméraires, de quelque esprit qu'elles se réclament, la « Chronique Sociale de France » entend toujours se prémunir par une exacte fidélité au magistère de l'Eglise, et elle sait que cette docilité filiale n'exclut ni une saine liberté de la réflexion, ni l'étude objective des conditions sociales de la vie moderne. Telle est votre ligne de conduite. Et c'est pourquoi, reprenant volontiers, à votre intention, les paroles que Nous adressions, il y a onze ans, à tous Nos fils pour commémorer le cinquantenaire de l'Encyclique « Rerum Novarum », Nous ne saurions mieux faire que « de vous exhorter à poursuivre et développer l'œuvre que vos frères et vos sœurs de la génération précédente ont fondée d'un cœur si courageux... Gardez la noble flamme de fraternel esprit social qu'il y a un demi-siècle la torche lumineuse et rayonnante de Léon XIII a rallumée dans les cœurs de vos pères... Nourrissez-la, cette flamme, avivez-la, élevez-la, dilatez-la! » (Radiomessage du 1er Juin 1941).

Dans l'espoir de cette nouvelle croissance, Nous souhaitons à votre revue, — et aux institutions sociales qui travaillent en étroite union avec elle, — l'appui compréhensif et généreux des catholiques de France, et, en gage de l'assistance divine, Nous vous accordons, ainsi qu'à tous ceux, prêtres et laïques, qui partagent vos labeurs, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 Mai 1952.

PIUS PP. XII

**Discours et Messages-radio de S.S. Pie XII, XIV,*

Quatorzième année de Pontificat, 2 mars 1948 - 1er mars 1949, pp. 533 - 534

Typographie Polyglotte Vaticane
